CERTIBIOCIDE

Code FORMACODE : 22867, 22980, 11569 ; 22865,

Code NSF 116,211t, 343p

RS5982

Public concerné, nombre,	Toute personne qui utilise, qui vend, qui achète certains produits biocides réservés aux professionnels doivent posséder un Certibiocide.
Prérequis, modalités et délai d'accès	Pour cette formation, il faut comprendre, lire, écrire le français correctement. Cette formation est accessible aux personnes handicapées mais les métiers exposés aux produits chimiques ne le sont pas forcément. Lors de votre inscription à la formation, vous pouvez nous signaler vos besoins particuliers pour suivre la formation. Les certiphytos qui permettent d'avoir un allégement de la formation sont : • Pour l'activité « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques » dans la catégorie « décideur en travaux et services » ou dans la catégorie « opérateur en travaux et services » ou dans la catégorie "applicateur" en collectivités territoriales ou dans la catégorie "applicateur opérationnel" en collectivités territoriales. • Pour l'activité professionnelle « mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques » dans la catégorie « distribution de produits professionnels ».
Présentation générale	L'apparition de nouveaux nuisibles (frelons asiatiques, « moustiques tigres ») sur le territoire national a mis en exergue la disparité des niveaux de connaissance des intervenants et la nécessité d'encadrer ce domaine d'activité et notamment de s'assurer de la compétence des professionnels de l'application des produits biocides.
Objectifs	Connaître la réglementation sur les produits biocides, les différents types de produits biocides, les dangers à l'utilisation, les agresseurs visés, les déchets et les résidus mais aussi les équipements de protections individuels (EPI).
Contenu de la formation	**Programme détaillé :** **Réglementation** Introduction au certificat individuel pour l'activité " utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux

	professionnels “. • Définition des produits biocides. • Cadre réglementaire français et européen. • Produits autorisés et produits illégaux. • Autorisation de mise sur le marché. • Utilisation des produits. • Réglementation du transport et du stockage. **Prévention des risques pour la santé** Présentation des principales substances actives. Dangerosité des produits : • Dangers du produit ; • Voies de pénétration ; • Intoxication aiguë et intoxication chronique ; • Devenir des produits dans l’organisme : stockage ou élimination. Situations d’exposition aux dangers : • Situations d’exposition : avant, pendant et après l’application ; • Contact direct et indirect ; • Facteurs favorisants et aggravant la pénétration ; • Catégories de populations sensibles. Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains. Estimation des risques pour la santé des applicateurs et des usagers. Principales mesures de prévention. Principales mesures de protection : port des EPI... Principes d’utilisation dans les espaces impliquant des usagers. Principales consignes et réglementation. Conduite à tenir en cas d’intoxication aiguë ou d’accident. Principaux symptômes d’empoisonnement. Conduite à tenir en cas d’accident. Mesures d’alerte des premiers secours : numéros d’urgence, déclaration des accidents. **Prévention des risques pour l’environnement** Risques pour l’environnement et principales voies de contamination. Dangerosité pour l’environnement : • Impacts sur l’environnement, sur les organismes non-cibles et la biodiversité ; • Connaissance des dangers des produits. Situations d’exposition aux dangers : • Types de pollution : diffuse ou ponctuelle ; • Devenir des produits biocides dans l’environnement après le traitement ; • Situations de contamination avant, pendant et après le traitement ; • Facteurs favorisants et aggravant les contaminations ; • Risques au niveau de la zone à traiter lors d’une intervention. Prévention des risques : • zonage (zones protégées...) ; • stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ; • pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits biocides dans l’environnement lors de leurs utilisations ;

	• traçabilité tout au long du processus. Stratégies visant à limiter le recours aux produits biocides Techniques alternatives à l'utilisation des produits biocides. Méthodes et produits alternatifs. Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.). Évaluation comparative de l'utilisation des produits. Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des organismes cibles et évaluation des risques. Raisonnement des interventions. Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.). Adaptation des doses et des modes d'application en fonction de l'état et de la distribution spatiale des organismes cibles. Évaluation comparative de l'utilisation des produits biocides et techniques alternatives. **Produits rodenticides** Présentation des principales substances actives. Risques liés à l'utilisation des produits rodenticides. **Produits désinfectants** Présentation des principales substances actives. Risques liés à l'utilisation des produits désinfectants. **Produits insecticides** Présentation des principales substances actives. Risques liés à l'utilisation des produits insecticides. **Gestions des déchets** Gestion des déchets dans l'entreprise et sur site d'intervention. Gestion des effluents. Gestion des déchets organiques. **Une évaluation avec un test de 30 questions est faite.**
Modalités pédagogiques	La formation se fait sous forme d'un PowerPoint avec des discussions sur les points très importants permettant la création d'un dialogue ou le stagiaire est actif. **Actuellement vu la conjoncture et le risque dû à la Covid les formations se font en distanciel par ZOOM ou en présentiel pour les stagiaires d'une société.** Dès que la crise sera contrôlée les formations se feront en présentielle. **Moyens pédagogiques :** Un support de cours contenant les différentes slides, les documents ministériels, des fiches de données de sécurité, des fiches signalétiques des agresseurs du bois, un bon d'intervention. La formation se fait sous forme d'un diaporama projeté avec un vidéoprojecteur ; Pour pouvoir répondre aux attentes des stagiaires, je fais intervenir deux professionnels.

	Méthodes : Pour que la formation ne soit pas qu'une suite de diapos, j'utilise la méthode interactive permettant aux différents stagiaires d'intervenir. **Modalités :** Actuellement les formations se font en distancielle, dès le retour à la normale les formations se font à la pépinière des entreprises à Pannes (Loiret). Les stagiaires possèdent mon email et peuvent me contacter en cas de besoins de réponses à leurs différentes questions.
Compétences / Capacités professionnelles visées	**Ces compétences et/ capacités professionnelles sont :** • Techniques : être capable de décider du traitement envisagé • Relationnelles : être capable de discuter avec les clients et de gérer le stress des clients. • Organisationnelles : avoir une méthodologie stricte pour éviter l'accident : EPI conforme et en bon état, matériel d'application en état de fonctionnement, … • Analytiques : être capable de repérer l'agresseur visé. • Informatiques : être capable de remplir un devis/facture.
Durée	La durée de la formation est de 21 heures sur 3 jours.
Dates	Nous organisons régulièrement des formations pour l'obtention du certibiocide. Sur le site EFARC, les dates sont mises au moins 3 semaines à l'avance.
Lieu(x)	Actuellement les formations se font en distancielle, dès le retour à la normale les formations se font à la pépinière des entreprises à Pannes (Loiret) ou dans les sociétés.
Coût par participant	630 € par personne 275 € par personne pour les possesseurs d'un certiphyto
Responsable de l'action, Contact	Michel schmitt, directeur et formateur d'EFARC, Tél : 06 84 56 89 69
Formateurs, Animateurs et intervenants	Le formateur est disponible tout le long de la formation, après la formation il peut vous répondre par mail si vous avez des questions à poser. Pour pouvoir répondre aux attentes des stagiaires, je fais intervenir un professionnel : • Monsieur Daveau Fabien « guêpes frelons Montargis » intervient dans les formations pour l'obtention du certibiocide en tant que professionnel. Ainsi il peut répondre aux différentes questions des stagiaires : couts, matériels à utiliser, balisage...

Suivi de l'action	Les stagiaires reçoivent une attestation de formation puis leur certibiocide par mail. Un émargement est fait par demi-journée de formation.
Évaluation de l'action	Un test final est fait sur les biocides. Pour réussir l'examen, il faut 20 réponses minimum sur 30 questions. Les candidats ne validant pas ces vingt réponses suivent une demi-journée de formation complémentaire de consolidation des connaissances, à partir du programme de formation du certificat postulée.
Passerelles et débouchés possibles	Vous pourrez créer votre société en tant que possesseur du Certibiocide.
Validité	Le certibiocide est valable 5 ans.